

Vie Option santé

DEUX PROTECTIONS EN UNE

À L'USAGE EXCLUSIF
DES CONSEILLERS

En ajoutant l'Option santé à son assurance vie, le membre/client obtient deux protections permanentes sur un même contrat. Une somme est versée au premier événement, soit en cas de décès ou de maladie grave.

Comment ça fonctionne ?

Le membre/client choisit une assurance vie permanente de 100 000 \$ et y ajoute une protection Option santé de 25 000 \$:

- S'il n'est pas atteint d'une maladie grave couverte, ses bénéficiaires reçoivent 100 000 \$ à son décès.
- S'il est atteint d'une maladie grave couverte, il reçoit 25 000 \$, sans devoir satisfaire une période de survie. À son décès, le solde de son montant d'assurance vie, soit 75 000 \$, est versé à ses bénéficiaires.

Caractéristiques des protections

CINQ CHOIX DE COMBINAISONS	VIE ENTIÈRE GARANTIE PAYABLE				TEMPORAIRE À 100 ANS	+	OPTION SANTÉ
	15 ans	20 ans	Jusqu'à 65 ans	Jusqu'à 100 ans			
Âge à l'établissement (anniversaire le plus proche)	18 à 65 ans						
Montant d'assurance	<ul style="list-style-type: none">• Assurance vie : 25 000 \$* à 10 000 000 \$• Option santé : 10 000 \$ à 2 500 000 \$• Le montant d'assurance Option santé ne doit pas excéder le montant d'assurance de la protection vie.						
Montants payables	<ul style="list-style-type: none">• En cas de maladie grave couverte, le montant de l'Option santé est versé à l'assuré.• Au décès, les bénéficiaires reçoivent le montant d'assurance vie réduit des sommes déjà versées.						
Durée de la protection	À vie						
Durée de paiement	Même durée de paiement que la protection d'assurance vie à laquelle elle est combinée.						
Maladies graves et interventions chirurgicales couvertes	<ul style="list-style-type: none">• 26 maladies graves et interventions chirurgicales• Tous les cancers :<ul style="list-style-type: none">- 100 % du montant de l'Option santé est versé pour un cancer mettant la vie en danger.- Une avance de 30 % du montant de l'Option santé est versée pour certaines interventions chirurgicales.- Une avance de 15 % du montant de l'Option santé est versée pour un cancer à un stade précoce (maximum de 50 000 \$).- Une avance de 1 % du montant de l'Option santé est versée pour les cancers non énumérés dans le contrat.• Plus de 15 diagnostics et traitements moins sévères donnant droit à une avance du montant de l'Option santé.• Protection Soins de longue durée :<ul style="list-style-type: none">- 100 % du montant de l'Option santé est versé lors d'une perte d'autonomie permanente.- Une avance de 15 % du montant de l'Option santé est versée lors d'une perte d'autonomie temporaire (maximum de 25 000 \$).						



Desjardins
Assurances

VIE • SANTÉ • RETRAITE

CINQ CHOIX DE COMBINAISONS	VIE ENTIÈRE GARANTIE PAYABLE				TEMPORAIRE À 100 ANS	+	OPTION SANTÉ
	15 ans	20 ans	Jusqu'à 65 ans	Jusqu'à 100 ans			
Option de vie assurée	Individuelle seulement						
Fin de la protection	Assurance vie : <ul style="list-style-type: none"> • À la résiliation de l'assurance vie • Au décès de l'assuré • Au paiement de la prestation de maladie grave, si elle représente 100 % du montant d'assurance vie 					Option santé : <ul style="list-style-type: none"> • À la résiliation de l'Option santé • À la résiliation de l'assurance vie • Au décès de l'assuré • Au paiement de la prestation de maladie grave 	
Protections complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Mort, mutilation ou perte d'usage accidentelles • Mutilation ou perte d'usage accidentelles • Fracture accidentelle • Accident 					<ul style="list-style-type: none"> • Exonération des primes en cas d'invalidité • Assurance vie – enfants • Garantie d'assurabilité 	
Diagnostics à l'étranger	Desjardins Assurances accepte les diagnostics établis et les traitements prodigués à l'extérieur du Canada et des États-Unis si tous les dossiers médicaux qui lui sont fournis lui permettent d'établir à sa satisfaction que toutes les conditions requises par la définition ont été remplies.						

Quels sont les avantages de l'offre de Desjardins Assurances?

- 1 **Protection unique** en son genre au pays qui inclut plusieurs interventions cardiovasculaires exclusives et tous les types de cancers¹. **Si votre membre/client se demande s'il sera couvert en cas de cancer, la réponse sera OUI**².
- 2 **Aucune période de survie à satisfaire** à la suite du diagnostic d'un cancer contrairement aux protections d'assurance maladies graves de nos concurrents.
- 3 Des services d'accompagnement gratuits, pour votre client et ses proches, sont accessibles en tout temps sur **DesjardinsAssuranceVie.com/SoutienSante** ou par téléphone. Ils y trouveront des ressources fiables pour les aider à prendre des décisions de santé éclairées, y compris :
 - la consultation de médecins spécialistes réputés mondialement pour confirmer leur diagnostic et déterminer un plan de traitement optimal (par Advance Medical);
 - des psychologues et une équipe d'assistance médicale, 24 h/24 et 7 j/7, pour organiser les services nécessaires durant leur convalescence (par Assistel).

¹ En février 2018.

² Certains cancers sont couverts par une avance de 30 %, de 15 % ou de 1 % selon la gravité du diagnostic.

